

# Bureau Fédéral

## Réunion du 10 avril 2020 en visioconférence

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Excusé : M. Michel MARGUERY

Invités : MM. Stéphane KROEMER Jean-Luc LEROUX et Paul-André TRAMIER

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Annaig ELMi et Amélie MOINE

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

N°	Annexes
1	Annexe 1 - 2020-04-10 BF Fonds Retour au Jeu (FRJ)
2	Annexe 2 - 2020-04-10 BF PSF Présentation Point Etape PSF 2020 VFIN
3	Annexe 3 - 2020-04-10 BF 0-DP CF Projet Sportif Fédéral VFIN
4	Annexe 4 – 2020-04-10 BF Secrétaire Général V1 TBE
5	Annexe 5 - 2020.04.10 BF Marque Licence FFBB 2020-2021
6	Annexe 6 - 2020-04-10 BF 0-FINANCES Dispositions Financières globales 2020-2021 V13 Validées CD
7	Annexe 7 - 2020-04-10 BF 0-DG Activités fédérales VFIN
8	Annexe 8 - 2020-04-10 BF 5-CFC Point sur la Réforme en Nationale Féminine 3 et en Nationale Masculine 3 - V1 ASN
9	Annexe 9 – 2020-04-10 BF 5-CFC Ranking fédéral - Fin de saison 2019-2020 V2 ASN
10	Annexe 10 - 2020-04-10 BF 5-VxE Basket Inclusif VFIN
11	Annexe 11 - 2020-04-10 BF 5-VxE Garderie découverte VFIN
12	Annexe 12 - 2020-04-10 BF 6-CCG Présentation CCG VDEF
13	Annexe 13 - 2020-04-10 BF 2-PFE-FORMATION-Points BF - V2
14	Annexe 14 – 2020-04-10 BF 2-PFE-FORMATION-Points BF – Statut du Technicien – V2
15	Annexe 15 - 2020-04-10 BF 2-CFO Répartition amendes Charte Officiels aux CD VFIN SKR
16	Annexe 16 - 2020-04-10 BF 2-CFO Propositions fin de saison 2019_2020 VFIN
17	Annexe 17 - 2020-04-10 BF 7-3x3-Statistiques Championnat 3x3 2019.2020 V1NLA
18	Annexe 18 - 2020-04-10 BF 4-CDT Aides fédérales précisions vfin pco
19	Annexe 19 - 2020-04-10 BF 1-HN modifications réglementaires HNC

## 1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT ouvre le Bureau Fédéral en revenant sur la situation actuelle liée au Covid-19. Son appréhension sur le prolongement du confinement pourrait se confirmer ; il partage son relatif pessimisme sur l'incapacité à se retrouver cet été et à reprendre une activité normale.

L'annonce du Président de la République, prévue lundi 13 avril, sera décisive pour une quelconque projection dans l'avenir ; la FFBB s'adaptera aux décisions du Gouvernement selon les possibilités du déconfinement.

## 2. Présidence

### a. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT fait un point au niveau national, et rend compte des réunions avec le Ministère et le CNOSF, en particulier :

- Le constat d'un secteur professionnel sinistré ;
- Le pessimisme sur la reprise des compétitions avant la fin normale des saisons sportives.

Au niveau international, Jean-Pierre SIUTAT rappelle les décisions prises précédemment par la FIBA Europe sur l'annulation des compétitions européennes de jeunes et de clubs. Restent en suspens les compétitions de jeunes gérées par la FIBA (Championnats du Monde U17 et U19).

Deux initiatives ont été soumises à la FIBA Europe :

- Un retour au jeu sous l'appellation « back to play » ;
- Un achèvement des compétitions de clubs de la saison 19/20 : Euroleague Féminine, Eurocup Féminine et FIBA Cup ; fédérations et clubs concernés seront consultés.

Jean-Pierre SIUTAT évoque les problèmes rencontrés pour l'organisation des Eurobasket en 2021, compte tenu de la tenue des JOP de Tokyo l'été 2021.

L'Eurobasket devrait être décalé en septembre 2022 avec les mêmes organisateurs ; l'Eurobasket féminin, organisé par la France et l'Espagne est maintenu en 2021 ; la Commission des Compétitions FIBA puis le Comité Exécutif FIBA y sont favorables ; le Bureau FIBA Europe rendra sa décision définitive en mai prochain.

La FIBA a décidé de maintenir et décaler la Coupe du Monde U17M fin août 2020 (aux mêmes dates que la Coupe du Monde U17F) ; décision définitive au plus tard mi-mai.

### b. COVID-19 impacts pour les clubs

#### i. LNB

Comme l'avait indiqué Alain BERAL, lors du tour de table organisé par la Ministre des Sports au sujet du secteur professionnel, Jean-Pierre SIUTAT souligne la difficulté de la LNB et de ses clubs ; elle cherche des solutions pour reprendre les deux championnats, même à huis clos, afin d'honorer la prestation vis-à-vis des partenaires nationaux et des clubs, par exemple ALTICE (RMC Sport).

Raymond BAURIAUD confirme cette situation délicate vis-à-vis du diffuseur.

Jean-Pierre SIUTAT et Jean-Pierre HUNCKLER assureront un suivi en soutien de la LNB si besoin.

#### ii. HNC : Requête des clubs de NM1

Jean-Pierre SIUTAT rappelle les décisions prises par le Bureau Fédéral des 28 et 29 mars derniers : arrêt définitif de toutes les compétitions sauf celles de la LFB.

Il met en avant, à cette occasion l'implication de Yannick SOUVRE et celle du Ministère pour le suivi et la contribution à la résolution de certaines situations (ex. chômage partiel).

Suite à une requête des clubs de NM1, relative au projet de reprise, une réunion sera organisée par Philippe LEGNAME la semaine prochaine afin de répondre aux questions posées, avant de présenter les dispositions règlementaires lors du prochain Comité Directeur.

iii. HNC : Fin de saison sportive LFB

La crise sanitaire mondiale liée au Coronavirus COVID-19 a entraîné la suspension de toutes les activités sportives dès le 13 mars dernier et l'arrêt de toutes les compétitions nationales, régionales et départementales dès le 28 mars, à l'exception de la LFB.

Après des échanges réguliers avec les clubs de LFB, la prolongation attendue du confinement et la priorité impérieuse donnée à la santé des joueuses, des staffs et du public, le Bureau Fédéral décide de prendre la décision d'arrêter le Championnat de Ligue Féminine de Basket pour cette saison.

Le titre de champion ne sera pas attribué et il n'y aura pas de relégation sportive.

<b>Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité</b>
---

La Finale de la Coupe de France Féminine entre l'ASVEL Féminin et Bourges aura normalement lieu début septembre.

Le match des Champions prévu en ouverture de la saison 2020-2021 sera remplacé par la Finale de la Coupe de France 2020, opposant les deux mêmes clubs. Elle se déroulera à Paris et opposera le club de Tango Bourges Basket à celui de LDLC ASVEL féminin.

Enfin, la FFBB ayant obtenu auprès de la FIBA Europe de qualifier 8 équipes pour les Coupes européennes, elle propose la répartition suivante, sur la base du classement établi à la dernière journée complète jouée :

- 3 équipes proposées en Euroligue Féminine : ASVEL féminin, Bourges et Lattes Montpellier ;
- 5 équipes proposées en Eurocup Féminine : Basket Landes, Landernau, Flammes Carolo, Roche Vendée et Villeneuve d'Ascq.

<b>Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité</b>
---

c. COVID-19 impacts pour l'activité fédérale :

i. Équipes nationales, PPF

Jacques COMMERES énumère les différentes compétitions jeune annulées :

- Les tournois de l'amitié féminin et masculin U15, annulés par l'Espagne ;
- Les championnats d'Europe des U16 à U20, annulés par FIBA Europe.

La préparation pour les Coupes du Monde U17 est en standby compte tenu de la situation sanitaire, ce qui est problématique.

Il ressort de ces annulations que la FFBB ne peut maintenir les actions liées à l'ensemble des sélections nationales jeunes des catégories U15 à U20 féminines et masculines à l'exception du programme de l'équipe de France U17 féminine qualifiée pour la Coupe du Monde 2020, en attente d'une décision définitive de la FIBA.

<b>Accord du Bureau Fédéral</b>
---------------------------------

Les organisateurs des stages et matchs de préparation à ces compétitions seront informés.

ii. Assemblée Générale Élective FFBB, LR, CD

Il est très difficile d'établir une projection calendaire compte tenu de la situation ; ce sujet fera l'objet d'un point complet lors du Comité Directeur de fin avril ou d'un Bureau Fédéral exceptionnel qui suivrait les déclarations du Président de la République du lundi 13 avril.

Christian AUGER demande si les candidatures à l'AG des Comités et Ligues resteront valables si la tenue de celle-ci est reportée en septembre. Stéphanie PIOGER le confirme. Une note COVID complète sera adressée aux structures pour les accompagner et répondre à toutes les interrogations recensées.

iii. Retour au Jeu

Jean-Pierre SIUTAT présente le projet « Retour au jeu » (document en annexe 1).

Afin de favoriser ce « Retour au Jeu », il est proposé de créer un Fonds (FRJ) à destination des clubs et des comités départementaux, complété par une mise à disposition d'équipements pour les ligues régionales ; une première aide financière, à hauteur de 1 500 000 €, sera répartie de la manière suivante :

- 1 000 000 € pour les clubs ;
- 500 000 € pour les comités départementaux ;

20 terrains mobiles 3x3 seront acquis par la FFBB qui mettra à disposition gratuitement un équipement par ligue régionale (12 en métropole et 8 en Outre-mer) ; cette mise à disposition de ces structures mobiles facilitera le développement du 3x3 sur les territoires ; coût total 535 000 € (TTC) ; une demande de financement (200 000 €) sera déposée en suivant à l'Agence Nationale du Sport.

<b>Validation du Bureau Fédéral</b>
-------------------------------------

d. PSF 2020

i. Avancée des travaux

Catherine GISCOU fait le point sur l'état d'avancement de la procédure PSF (document (annexe 2), Elle remercie les services, autour de Stan HACQUARD et Céline REFFET, pour leur réactivité et leur implication.

La fin du dépôt des dossiers est reportée au 30 avril.

Les propositions d'affectation de crédits seront présentées au BF du 19 juin prochain, une validation définitive au BF du 3 juillet 2020, avant dépôt du dossier final auprès de l'ANS le 15 juillet 2020.

Il est rappelé que l'instruction des dossiers des clubs s'effectue par les Commissions Régionales.

Catherine GISCOU résume les différentes thématiques déposées dans le compte Asso.

ii. Enveloppe Ligues / Comités

Afin d'établir un équilibre entre les enveloppes des Ligues et Comités, Thierry BALESTRIERE propose de prédéfinir une clé de répartition économique entre Ligues et Comités.

Jean-Pierre SIUTAT propose de s'appuyer sur les répartitions 2018 et 2019, comme bases de répartition des enveloppes.

Il rappelle que la FFBB (Commission Fédérale PSF) vérifie au préalable l'éligibilité des clubs, en particulier, la situation des clubs au regard des dettes fédérales.

<b>Validation du Bureau Fédéral</b>
-------------------------------------

iii. Composition de la Commission

Thierry BALESTRIERE présente la composition de la commission (annexe 3).

**Validation du Bureau Fédéral.**

3. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE fait un point général (annexe 4).

b. Projet licences – Avancée des travaux

Thierry BALESTRIERE fait un point sur l'avancée des travaux du projet licence (annexe 4) et e-licence (annexe 5).

c. Calendrier administratif – Impact de la situation sanitaire

Selon le calendrier administratif (annexe 4), les réunions prévues initialement en présentiel, seront organisées en visioconférences, via TEAMS :

- Conseil des Présidents de Ligues, le vendredi 24 avril 2020 ;
- Comité de Directeur les vendredi 24 et samedi 25 avril 2020 ;
- Séminaire des Ligues et Comités le dimanche 26 avril 2020.

4. Trésorerie

a. Point général

Avec la collaboration d'Aurélie BIHAIS, Pascal GOUDAIL et Alain CONTENSOUX, Jean-Pierre HUNCKLER travaille sur un bilan financier lié à la situation sanitaire.

Ont été évoqués :

- La sécurisation financière de France Basket Promotion à travers la crise sanitaire jusqu'au 31/12/2020 ;
- Le budget prévisionnel pour la saison prochaine ;
- La réflexion sur des possibilités d'actions pour une reprise d'activité ;
- Le soutien potentiel de la LNB.

b. Dispositions financières

Jean-Pierre HUNCKLER présente les dispositions financières (annexe 6).

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le montant des affiliations est unique et que si les Comités et Ligues veulent prévoir un complément tarifaire, cette cotisation doit être facturée distinctement.

Une discussion s'engage sur l'extension VE et la limitation des parts des structures déconcentrées. Les dispositions financières ayant déjà été adoptées par des structures, il est décidé de ne pas l'encadrer cette saison tout en invitant les CD et LR en encourageant cette pratique par des montants raisonnables.

Pack entreprise : il est précisé que le montant inclut le coût de l'affiliation

Les montants des coûts des Coupes de France 5x5 et 3x3 sont alignés à 100 €

Il est précisé que les montants des indemnités des arbitres Jeep Elite et PRO B sont en attente car liés au contrat TV.

**Validation du Bureau Fédéral.**

**Le barème des officiels est validé sauf pour la Jeep Elite et la Pro B.**

## **5. Direction Générale / Direction Technique (A. CONTENSOUX)**

### **a. Point général**

Alain CONTENSOUX présente les activités du personnel fédéral (annexe 7).

Il rappelle les conditions actuelles auxquelles les salariés de la FFBB sont confrontés pendant la crise sanitaire ; la FFBB assure la continuité de son activité tout en déployant des conditions de travail appropriées (exercice des missions en chômage technique ou en télétravail).

Alain CONTENSOUX a mobilisé les directeurs de pôles pour recenser l'ensemble des activités fédérales par service ; en établissant un état des lieux, il est constaté une activité importante malgré le confinement.

A cette occasion Jean-Pierre SIUTAT et les membres du Bureau Fédéral saluent l'ensemble des salariés en cette période difficile. Il remercie également l'implication, la solidarité et la motivation de chacun malgré les contraintes imposées.

## **6. Délégation Compétitions & Vivre Ensemble**

### **a. Commission Fédérale des Compétitions**

#### **i. Point sur la réforme NF3 et NM3**

Alain SALMON revient sur la réforme en NF3 et NM3 (annexe 8) qui est reportée d'une saison en raison de la crise sanitaire et de la volonté de la FFBB de conserver le même nombre de clubs dans les divisions la saison prochaine.

<b>Validation du Bureau Fédéral</b>
-------------------------------------

#### **ii. Ranking fédéral 2019-2020**

Alain SALMON présente le ranking fédéral (annexe 9).

Stéphanie PIOGER confirme que ce ranking fédéral national est établi, à titre exceptionnel pour cette saison, pour l'ensemble des équipes engagées dans les divers championnats nationaux, régionaux et départementaux, arrêtés à la dernière journée complète jouée pour chaque division, en tenant compte des bonus des Trophées Coupe de France et des sanctions et pénalités sportives ; ce ranking sera publié et justifié si besoin.

Il est par ailleurs demandé aux Comités et Ligues de communiquer à la Commission Fédérale des Compétitions leur ranking validé par les instances dirigeantes.

### **b. Commission Vivre Ensemble**

#### **i. Tarification Pack Santé, Pack Inclusif, Pack Basketonik**

Voir les dispositions financières (annexe 6).

Yannick OLIVIER évoque la possibilité de reporter les camps FFBB prévus en juillet et août prochains :

- Probable impossibilité d'organiser des regroupements, au moins en juillet ;
- Engagement de moyens financiers et humains ;
- Participation des joueurs étrangers.

Jean-Pierre SIUTAT propose d'annuler les camps d'été en juillet et d'attendre la décision du prochain comité directeur, tout en tenant compte de l'évolution du taux de remplissage des manifestations en août.

<b>Validation du Bureau Fédéral</b>
-------------------------------------

## ii. Parts Ligues / Comités sur extension VxE

Voir les dispositions financières (annexe 6).

## iii. Basket Inclusif

Yannick OLIVIER présente le projet de Basket inclusif (annexe 10) :

- Les valeurs ;
- Le public cible ;
- Le type d'activités adaptés : « activités tests » en mai 2019, animées par des professionnels de santé en faveur d'un public autiste.

Afin de mieux faire connaître cette nouvelle pratique, il est important de mettre à disposition :

- Des moyens humains (mobilisation des éducateurs par des formations appropriées et l'adhésion à la pratique du sport « handicap physique et/ou psychique ») ;
- Des moyens de communication (supports de communication à destination de l'ensemble des acteurs des clubs (livret d'accueil, page Internet, clip de présentation, charte, etc.).

Yannick OLIVIER remercie Jackie BLANC-GONNET, Cathy LEHOUEIROU , Sébastien DIOT, et Nathan PAGERIE pour leur implication.

Jean-Pierre SIUTAT félicite tout le monde pour le travail réalisé et la bonne compréhension des valeurs véhiculées ; il propose d'impliquer la FFH et le Comité Paralympique dans la mise en œuvre de ce projet.

## iv. Garderie Découverte renommée Micro Basket

Il est proposé de renommer la pratique « Garderie Découverte » en « Micro Basket », cette appellation étant celle qui correspond à la licence contact dans les dispositions financières.

<b>Accord du Bureau Fédéral</b>
---------------------------------

Yannick OLIVIER présente cette pratique (annexe 11).

Les objectifs du Micro Basket sont les suivants :

- Créer des animations adaptées selon la tranche d'âge ciblée (3 à 5 ans) ;
- Les garder en éveil ;
- Innover des activités de partage en introduisant les parents dans un environnement accueillant et convivial ;
- Aménager des espaces appropriés avec le matériel adéquat.

Il est utile de mobiliser les acteurs et des outils de communication :

- Pilotage par la structure fédérale affiliée ;
- Référencement au niveau des comités départementaux ou territoriaux ;
- Utilisation de la licence hors club Micro Basket.

Catherine GISCOU confirme que les contenus des animations suivantes se différencient et se complètent à la fois :

- Les activités du Micro Basket ;
- Les activités du Baby Basket.

Les deux doivent correspondre aux cycles définis par l'Éducation Nationale.

Yannick OLIVIER remercie Pierre DUFAU pour sa collaboration et l'envoi de vidéos réalisées dans les Landes, qui serviront de supports des vidéos pédagogiques.

Catherine GISCOU propose d'accorder le contenu du carnet de bord :

- Au classeur Baby Basket afin d'éviter la redondance d'informations ;

- Aux instructions officielles de l'Éducation Nationale, propres à l'éducation physique en école maternelle pour une conformité des activités selon le cycle fixé par le Ministère.

## Validation du Bureau Fédéral

### 7. Délégation Marque

#### a. Point général

Raymond BAURIAUD consulte le Bureau Fédéral pour le report de l'Open de France, prévu initialement le 18 juillet 2020, au 1<sup>er</sup> août 2020.

## Accord du Bureau Fédéral

Il revient sur les difficultés vis-à-vis des partenaires en l'absence d'événements.

Il précise que la FFBB doit être non seulement créative et réactive mais aussi en capacité de s'adapter à la situation actuelle ; malgré la réduction d'activité et d'événements, la FFBB a les capacités d'inventer d'autres formes de partenariats afin de préserver les liens existants et d'en créer de nouveaux.

### 8. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles (S. PIOGER)

#### a. Point général

Stéphanie PIOGER proposera une présentation lors du prochain Bureau Fédéral sur :

- La formation des JIG ;
- Le projet sur les ligues Auvergne – Rhône-Alpes ;
- Et le bilan suite aux décisions prises lors des commissions sur les dossiers en cours.

Suite aux questionnements concernant un délai possible sur le dépôt et l'approbation des comptes des ligues et comités, Stéphanie PIOGER confirme que la nouvelle date est fixée au 30 septembre prochain ; une note à destination des structures sera rédigée en ce sens.

#### b. Commission de Contrôle de Gestion

Jean-Luc LEROUX présente le document des modifications réglementaires pour la saison prochaine (annexe 12).

Il remercie dans un premier temps les membres du Bureau Fédéral pour la validation des adaptations réglementaires, considérées comme des mesures d'urgence en faveur des clubs.

Il expose trois modifications réglementaires, dites « structurelles » ; elles permettront ainsi d'améliorer le traitement équitable des clubs par saison.

- La première modification concerne la définition du fonds de réserve ;
- La deuxième concerne l'intervention de la Commission de Contrôle de Gestion sur la fixation de nouveaux plans suite à une demande de dérogation du plan quadriennal par un club ;
- La troisième concerne les modalités de dépréciation des créances par rapport au provisionnement des litiges.

## Validation du Bureau Fédéral

Jean-Luc LEROUX finit sa présentation en établissant un état des lieux sur la situation des clubs pendant la période du Covid-19 :

- 1 club sur 5 ressent une inquiétude concernant la paie du mois d'avril 2020 malgré l'application du chômage partiel ;
- 2 clubs sur 3 ont observé une demande de report de paiement de leurs partenaires ;
- 3 clubs sur 4 sont inquiets du paiement de leurs partenaires (mécénats et sponsoring).



## 9. Délégation Formation & Emploi

### a. Point général

Christian AUGER présente les dispositions prises suite au Covid-19 (annexe 13).

### b. Commission Fédérale des Techniciens

#### i. Statut du technicien – Point de situation

Mathieu SOUCHOIS fait un point de la situation (annexe 14).

#### ii. Demande de recours de la SIG

Mathieu SOUCHOIS informe que l'association SIG a introduit un recours gracieux suite à la décision notifiée par la Commission Fédérale des Techniciens, le 28 octobre 2019, sur l'absence de contrat de travail d'un entraîneur bénévole, lors du championnat LF2 lui infligeant une pénalité financière telle que prévue par les règlements

Cette contestation faite en date du 3 avril dernier, considérée comme hors délai, la Commission Fédérale des Techniciens annonce qu'elle maintiendra la pénalité mais sollicite la position du Bureau Fédéral sur ces demandes susceptibles d'être faites dans les semaines à venir.

Un débat s'engage.

**Le Bureau Fédéral décide que les Commissions ne peuvent faire droit à une non-application des décisions régulièrement prononcées et notifiée mais accepte que, sur demande du club, un étalement du paiement de la pénalité à compter de la saison prochaine soit accepté**

René KIRSCH n'a pas pris part au vote

Mathieu SOUCHOIS informe que le recours « d'Adour Dax Basket est en cours d'étude par la Commission Fédérale des Techniciens.

Il présente les modules de formations en faveur des entraîneurs pour 2020-2021.

### c. Commission Fédérale des Officiels – S. KROEMER

#### i. Charte des officiels 2018-2019 : Financement de la formation

Stéphane KROEMER présente la répartition des aides aux comités départementaux (annexe 15).

### Validation du Bureau Fédéral

#### ii. Application opérationnelle des décisions du Bureau Fédéral pour les officiels (groupes 2020/2021)

Stéphane KROEMER présente l'application des décisions du dernier bureau fédéral sur le classement des officiels (annexe 16)

Concernant les arbitres nationaux, Stéphane KROEMER propose de :

- Maintenir le groupe en l'état, sans montée ni descente ;
- Créer un groupe de 12 arbitres pour répondre aux besoins du HNO, issus :
  - o Du classement de chaque zone ;
  - o Des stages de perfectionnement.

Paul MERLIOT est favorable aux propositions de Stéphane KROEMER sachant qu'elles entrent en adéquation avec sa demande des 6 arbitres pour le HN.

### **Validation du Bureau Fédéral**

Stéphane KROEMER présente les nouvelles règles mises en ligne par la FIBA (annexe 13).

#### **d. Commission Fédérale des Dirigeants**

##### **i. Campus d'Été 2020 - validation des modules de formation**

Christian AUGER expose le projet sur les camps d'été, prévus du 27 au 30 août prochain à Saint-Paul-Lès-Dax (annexe 13), évoquant les moyens réunis pour en assurer le fonctionnement :

- Humains : 80 stagiaires et 20 encadrants et formateurs ;
- Financiers : 400 € de frais pédagogiques par personne et par module et prise en charge par la FFBB des frais d'hébergement et de restauration.

D'autre part, il présente les 9 modules animés lors de ces manifestations selon le profil du public ciblé :

1. « Développer une vision globale de l'emploi et du management » ;
2. « Communiquer grâce aux outils digitaux et réseaux sociaux » ;
3. « Favoriser le travail collaboratif / Animer une réunion à distance ou en présentiel » ;
4. « Maîtriser l'informatique fédérale et ses nouveautés. Concevoir et animer une formation à l'informatique fédérale » ;
5. « Organiser et mettre en place un système de veille. S'organiser en réseau » ;
6. « Ouvrir et instruire un dossier disciplinaire » ;
7. « Créer et développer une démarche citoyenne dans sa structure » ;
8. et 9. « Gérer les compétitions régionales et départementales (5x5 / 3x3) ».

### **Validation du Bureau Fédéral**

#### **10. Délégation 3x3 (N. LESDEMA)**

##### **a. Point général**

Nathalie LESDEMA propose d'attendre la décision du Gouvernement sur la situation du Covid-19 pour proposer des solutions de Retour au Jeu concernant le 3x3.

##### **b. Statistiques championnat 3x3 2019/2020**

Nathalie LESDEMA présente les statistiques du championnat 2019-2020 (annexe 17).

#### **11. Délégation Clubs, Jeunesse & Territoires (C. GISCOU)**

##### **a. Commission Démarche Territoriale**

###### **i. Demande d'aides fédérales – finalisation des validations**

Catherine GISCOU présente les propositions finales (annexe 18).

Suite au Bureau Fédéral des 28 et 29 mars derniers, il a été décidé d'attribuer des aides fédérales à l'emploi aux comités ; lors de la préparation des notifications, il a été constaté que certains d'entre eux ont sollicité l'aide à l'emploi malgré l'absence d'engagement sur la justification des dépenses relatives aux actions de l'an dernier.

Il a été validé de garder en unité propre l'enveloppe des aides à l'emploi de celle des actions. Aussi après vérification et bienveillance de la part du bureau, les aides à l'emploi seront versées. Pour les aides aux actions, les structures qui après plusieurs relances de la commission n'ont pas respecté le process de bilan activité 2019 ne peuvent bénéficier du financement provisionné.

### **Accord du Bureau Fédéral**

## b. Commission Démarche Clubs

Pierre DEPETRIS fait un point sur l'homologation des dossiers CTC en cours sur la plateforme modifications des structures sportives et indique que le nombre d'utilisations est comparable à l'an dernier. Il propose, au regard du contexte particulier, de prolonger la validation du niveau 2 des écoles d'arbitrage des CTC jusqu'au 30 avril prochain (date correspondant à la date limite du dépôt des dossiers de CTC).

<b>Accord du Bureau Fédéral</b>
---------------------------------

## 12. Délégation Haut Niveau

### a. Modifications règlementaires

Philippe LEGNAME présente les modifications règlementaires (annexe 19), en particulier :

- La définition de la joueuse majeure en LFB ; après débat, Stéphanie PIOGER fera le point avec Yannick SOUVRE, Philippe LEGNAME et Thierry BALESTRIERE pour finaliser la rédaction de la définition à soumettre au Comité Directeur
- Les règles de participation du championnat U18 Elite Féminin.
- L'agrément des centres de formation LFB.

Des nouveaux textes règlementaires, comprenant également la NM1, seront présentés au prochain Comité Directeur.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le mercredi 20 mai 2020.